



La Ministre est venue...

Lundi 20 avril, la ministre des armées s'est déplacée à l'AIA de Bordeaux dans le cadre de la gestion du Covid-19.

Pendant sa visite d'établissement, les organisations syndicales ont rencontré Mr De Vanssay De Blavous, conseiller social de la ministre. Cette entrevue s'est articulée sur 3 points principaux dans un délai relativement restreint:

-Fidélisation et attractivité: Nous avons rappelé les carences salariales et de déroulement de carrière, qui en conséquence engendraient des démissions et des pertes de compétences, impactant tous les statuts.

Avant tout, le conseiller a tenu à préciser la future situation économique du secteur aéronautique jugée de « boucherie et de casse sociale ». Néanmoins, le ministère ne s'en servirait pas d'arguments pour justifier la non prise en compte de problématiques salariales et de pouvoir d'achat. Même si selon le conseiller, des efforts importants ont eu lieu pour les contractuels, fonctionnaires et ouvriers d'état depuis fin 2016.

-Ordonnance 2020-430: Le ministère n'a pas été consulté sur ce texte législatif. Même si notre discours était partagé quand à ce type de dispositif inapproprié sur le fond et la forme, les personnels du ministère n'en seront pas « exonérés » dicit la ministre. Les jours ne seront pas prélevés de manière « brutale » et leur déclinaison sera débattue au préalable avec nos fédérations. Il est urgent d'attendre.

Au-delà d'éviter un travail fastidieux au cas par cas, cette ordonnance ne doit simplement pas s'appliquer. Si l'objectif est d'amener plus de coactivité dans les établissements, il y a très certainement d'autres moyens que de ponctionner des congés.

-Covid19: Le secrétaire du CHSCT de l'AIA de Bordeaux a rappelé au conseiller la nécessité de communiquer sans cesse sur la prévention, les mesures barrières et les moyens de protection. Ceci de manière plus soutenue si nous devons nous orienter vers la fin du confinement. Des instructions nationales devraient voir le jour aux alentours du 30/04 en prévision d'une éventuelle reprise progressive à la date du 11 mai. Le secrétaire a également demandé que la déclinaison de ces instructions soit immédiatement mise en place dans notre établissement dès leur sortie (en collaboration avec les services de l'hôpital Robert Piqué par exemple). Cela permettrait de maintenir le climat actuel et surtout d'éviter une catastrophe sanitaire similaire à celle du porte- avions. Pour la suite, qui n'est pas des moindres, la CGT a revendiqué tous les moyens de protections psychologiques et physiques passant par des masques, test de dépistage, prise de température et décontamination globale de tous les bureaux et lieux et matériels collectifs comme préalables.

Ensuite, nous avons rencontré la ministre et lu notre déclaration liminaire (ci jointe). Cette dernière qui soulève de nombreuses questions n'a pas reçu les réponses escomptées par manque de temps.

La ministre a souhaité saluer l'engagement des personnels du Siaé en cette période difficile, inédite et imprévisible. Elle a pu constater l'implication et l'attachement des personnels de l'état à leur outil de travail malgré le contexte. Ce fut l'occasion de découvrir les plus-values du service que sont la réparation, la fabrication et l'expertise. Mais également les problématiques récurrentes des pièces de rechanges tant sur la qualité, le délai de livraison ou encore le coût.

Les missions qui nous incombent amènent les établissements d'état à rester opérationnels, ce qui nous différencie par notre statut du secteur privé. La ministre ayant récemment reconduit le compte de commerce du Siaé, a souhaité préciser qu'il faudra lui donner d'autres moyens d'évoluer avant qu'il n'arrive à ses limites. Cela peut prétendre beaucoup de choses...

La ministre a abordé l'après confinement qui sera une période bien plus difficile et longue, où des efforts et des engagements individuels seront demandés aux personnels. Le retour progressif n'exclura pas des modifications sur l'organisation du travail qui soit disant ne devraient pas durer.

Est venu le sujet de la prise de congés et RTT imposée par ordonnance. Outre le fait que ce dispositif interviendra après une concertation fédérale, c'est un effort de plus qui est demandé... Pour la CGT, cela reste incompréhensible et inacceptable pour le motif évoqué.

Sur le COVID-19, la ministre sera très attentive car pour elle, l'extinction du virus n'est pas pour demain. Des discussions doivent avoir lieu à tous les niveaux pour appréhender cette phase de sortie progressive et de poursuite de l'activité.

Comme évoqué, nous avons eu très peu de réponses concrètes malgré des sujets relancés tout au long de l'année.

Pour la CGT, toutes les fonctions publiques et agents de l'état répondent présents en cette période de COVID-19. Leurs attentes sociales pour « Demain » restent nombreuses : Eux qui font des efforts depuis plus de 10 ans...

Espérons que cette crise sanitaire permettra à nos dirigeants de se remettre en question pour renforcer « le service public ». L'espoir fait vivre...

En résumé, la ministre est venue...elle a découvert nos spécificités, nos plus-values, des agents de l'état investis et impliqués pour le MCO aéronautique, tout ceci dans le cadre du COVID. Mais sur toutes les préoccupations (salaires, retraite, avenir fonction publique) qui nous mobilisent depuis des années, le discours de la ministre est suffisant flou laissant ainsi place à aucun engagement.

Madame la Ministre n'était pas opposée à revenir rencontrer les personnels.

Bordeaux, le 21 avril 2020